

ECHOS DE PARTOUT

Le nombre des brevets d'invention délivrés aux Etats-Unis pendant l'année 1874 s'est élevé à 12,684. En Angleterre, pendant la même période, on en a délivré 2,906.

Miss Jenny Breton, ayant fait en moins de trois heures un trajet de 9 lieues, et cela en patinant sur la glace, a été proclamée reine du patin pour la Pensylvanie.

M. Michel Chevalier a reçu de la Société des Arts, à Londres, la médaille d'or du prince Consort, pour les services qu'il a rendus à la cause du libre-échange.

Gustave Doré vient de traiter avec la maison anglaise Cassells, Petter & Galpin, pour l'illustration des œuvres de Shakespeare. Ces illustrations lui seront payées 250,000 francs.

Amsterdam prépare pour le printemps de 1876 une grande Exposition internationale d'horticulture qui se tiendra dans son palais de l'Industrie. Attendons-nous à voir de merveilleuses collections de ces tulipes et de ces jacinthes, dont la Hollande s'est transmis d'âge en âge les oignons.

L'hiver a été exceptionnel aux Etats-Unis, et dans plusieurs localités l'épaisseur des glaces a vraiment été phénoménale; par suite, la débâcle a causé de graves désastres, notamment à Port-Jervis, qui a été inondé par une affluence torrentueuse d'eau provenant de la fonte des glaçons. Des maisons et des ponts ont été emportés.

Dans la Caroline du Nord, M. W. Thorne, député du comté de Warren, a publié une brochure dans laquelle il nie l'existence de Dieu. Par quarante-six voix contre trente-et-une, la législature de l'Etat l'a déclaré expulsé de son sein, pour avoir défendu ou publié une doctrine « bla-phématoire et subversive de la constitution de l'Etat de la Caroline du Nord et de la morale publique. » L'auteur de la motion d'expulsion couronnée de succès, est un député nègre.

Venise va bientôt posséder un Conservatoire de musique qui portera le titre de Liceo Marcello, du nom d'un célèbre compositeur vénitien, auteur de nombreux morceaux de musique religieuse.

Avis aux fumeurs qui font usage des pipes à tubes de bambou.

Il paraît qu'on vient de découvrir un nouveau poison dans la canne de bambou. C'est une substance fibreuse noire, recouverte d'un imperceptible tissu. Si cette substance pénètre quelque peu dans la gorge du fumeur, elle peut déterminer une inflammation grave, et, à plus forte dose, une mort lente et traitresse.

Les expériences de torpilles de Toulon mettraient-elles l'eau à la bouche de l'amirauté russe? Il faut le croire, car le czar vient de décider l'organisation à Cronstadt d'une école de torpilleurs où l'on enseignera la construction et la manœuvre de ces terribles engins. L'école recevra quarante marins et vingt officiers. Les cours dureront six mois, du 15 octobre au 15 avril. Après leur achèvement, les officiers seront, à la suite d'examen, répartis sur les vaisseaux de la flotte pour constituer le service des torpilles et les marins formeront le corps, jusqu'à présent inconnu dans la marine, des mineurs-marins.

Brigham Young a perdu le procès en séparation que lui intentait l'une de ses femmes appelée Eliza. Le jugement l'a condamné à payer 15,000 francs à l'avocat de sa femme; on peut donc dire qu'il a payé les verges qui l'ont fouetté; en outre, il doit 2,500 francs par mois de pension alimentaire à sa femme, et cela depuis la date de l'ouverture du procès; semblable pension mensuelle devra être payée à Eliza Young sa vie durant. Brigham ayant négligé de solder les frais d'avocat dans le délai de dix jours assigné, a dû, en supplément de peine, faire huit jours de prison.

Mlle Desportes, institutrice des enfants du duc de Praslin, qui assassina sa femme il y a quelque vingt-cinq ou trente ans, avait été soupçonnée d'être la cause indirecte de ce crime. Elle fut même arrêtée et interrogée; mais, relâchée comme innocente, elle passa en Amérique où elle épousa en 1851 un ministre protestant, M. Field, pasteur de l'église de West-Springfield, et rédacteur du journal L'Evangelist. Mme Field, femme distinguée par ses talents artistiques et ses connaissances littéraires, vit ses salons de New-York, qu'elle habitait depuis 1865, fréquentés par l'élite du monde artistique et littéraire de la grande cité. Elle était directrice de l'école de dessin pour les jeunes filles, école fondée et soutenue par une association particulière. Elle vient de mourir à New-York.

Depuis que le tunnel du Pas de Calais a été mis à l'ordre du jour de l'opinion publique, les projets succèdent aux projets. Une personne, devons-nous dire un ingénieur? propose d'établir au fond de la mer une voie ferrée tout à

fait semblable à nos chemins de fer terrestres. Sur ce chemin de rails circulerait un vaste chariot, en forme de navire, mais monté sur quatre paires de roues. Dans ce chariot-navire seraient la machine, les logements de l'équipage et des passagers avec tous les accessoires que comporte une installation complète de paquebots: salons, salles à manger, etc... Tout le système progresserait sur les rails au moyen de deux hélices, une à l'avant et l'autre à l'arrière, mises en mouvement par une puissante machine à vapeur. A l'avant de ce singulier navire une forte lampe électrique projetterait une clarté puissante... Ce projet est singulier, pour ne pas dire plus, mais nous ignorons par quels moyens l'auteur espère pouvoir aplanir le fond de la mer et poser des rails, là surtout où les ouvriers travaillant à 50 mètres de profondeur auraient à supporter une pression d'environ cinq atmosphères.

VIEILLES GAZETTES

(Suite)

XLVII

Un homme dont il ne faisait pas bon de brasser la bile, c'était le « vieux lion » Pierre Bédard.

Le Canadien donna un jour, en 1807, un entrefilet de trois lignes qui signalait le « patelinage du Greffe de Québec dans les affaires de la milice, » et M. J. F. Perreault, greffier, partisan de M. De Bonne, celui qui a été nommé plus haut, s'en montra très-mécontent, dans un article inséré à la Gazette de Québec.

Voici ce que M. Bédard lui répondit, dans un style qui a devancé celui de Louis Veullot: « Comme je ne désire pas éviter que l'on me charge de cet écrit (les trois lignes du Canadien), il n'est pas nécessaire que j'entre dans des détails sur ce point... Je ne chercherai pas à palier la force et le sens du mot patelinage, j'avoue qu'il est très-significatif et que je n'aimerais pas à être coupable de la chose qu'il signifie. Ce patelinage est du patelinage de greffe, et cet écrit suppose par conséquent qu'il y a quelque greffe où il est possible qu'il y ait du patelinage... Tout le grave de ce paragraphe est d'avoir supposé qu'il y eût quelque greffe où il y a eu du patelinage, et c'est ce que je me regarde comme obligé de prouver... J'observerai que M. Perreault qui signe Major (du 1er bataillon de Québec) est aussi greffier; si donc j'ai la chance de trouver dans son écrit quelque chose qui soit du patelinage, ce sera du patelinage de greffe, ou au moins du patelinage de greffier. Le patelinage, si j'en ai une idée juste, consiste à employer certains tours adroits au lieu de force ouverte... M. Perreault dit que j'ai été lui demander si j'étais au nombre des officiers que l'état-major avait recommandés... J'ai, il est vrai, demandé à M. Perreault s'il m'avait mis sur la liste... mais M. Perreault sait que je ne m'attends pas à être commandé par lui... et une preuve que cette question n'était pas sérieuse, c'est qu'elle vint à la suite de compliments que je lui faisais sur sa « majorité. » Je me rappelle même que je lui dis qu'il faudrait qu'il changeât de perruque lorsqu'il ferait le personnage de major, à quoi il répondit avec bonne humeur qu'il y avait déjà pourvu... Il ne m'en reste aucune rancune contre M. Perreault, et je crois sincèrement que tout le mal vient de ce qu'il avait oublié de prendre la bonne perruque. »

Peu après, M. Perreault distribuait aux personnes qui le visitaient à son greffe, des exemplaires d'une chanson à la louange du juge de Bonne, et naturellement peu flatteuse pour les gens du Canadien, ce qui n'empêcha pas M. Bédard d'être nommé capitaine de milice tout aussitôt.

M. Perreault était un homme de mérite, et si l'on éprouve un regret en lisant ces difficultés, c'est de voir deux hommes comme lui et M. Bédard différer d'opinion sur la chose publique, et partant affaiblir les forces des Canadiens par la division en deux écoles opposées.

XLVIII

Le Mercury et le Canadien, écrit M. T. P. Bédard, étaient aux prises chaque jour, le premier accusant les Canadiens de n'avoir pas su apprécier les avantages qu'ils retiraient de leur qualité de sujets anglais, eux qui, au moment de la conquête, étaient pauvres, ignorants et abandonnés, puis il jetait le ridicule sur la religion catholique et ses institutions. Le Canadien lui répondait sur le même ton, qualifiant les Anglais d'intrus, d'étrangers, et les accusant de vouloir peupler les Cantons d'Américains, sujets dangereux au moment où une guerre allait peut-être éclater entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

XLIX

A défaut de journal français, les Mont-réalis lancèrent, au commencement de mars 1808, une brochure de cinquante-et-une pages, qui fit sensation. L'auteur était M. Denis-Benjamin Viger, qui intitulait son écrit: « Considérations sur les effets qu'ont produits en Canada la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc., de ses habitants, et les conséquences qu'entraînerait leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne. »

« L'auteur y prouve de la manière la plus satisfaisante, dit le Canadien, que l'avantage de la Grande-Bretagne est de nous maintenir dans notre religion, notre langue et nos mœurs. On y voit un homme instruit et judicieux, aimant le gouvernement sous lequel il vit, oser lui présenter avec fermeté le tableau le plus vrai et le plus effrayant des conséquences fâcheuses qu'entraînerait le dépérissement des mœurs, une fois facilité parmi les Canadiens par l'introduction des Américains dans cette province (1); on le voit prendre en main, avec vigueur, la défense de cette classe d'hommes si précieux comme instituteurs de notre jeunesse... La glorieuse conduite des Canadiens en 1775 occupe aussi sa place dans ce livre patriotique. »

M. Viger avait commencé à écrire dès 1792, dans la Gazette de Montréal, journal qui, par la suite, changea de langue en changeant de maîtres. Dès lors, M. Viger défendait ses compatriotes contre des adversaires déclarés. Ses Considérations, dit M. Royal, sont le premier ouvrage de cette liste nombreuse de brochures, de mémoires, d'articles de journaux qui font de lui le père de la presse canadienne et l'un de nos premiers publicistes, sinon le premier, par la pensée, la logique, l'érudition, la bonne foi et la modération de sa plume.

Vers la fin d'avril 1809, sortit des presses du Mercury une brochure: « An Apology for Great Britain, » en réponse aux « Considérations ». L'auteur était M. Ross Cuthbert, né la même année (1774) que M. Viger et qui mourut également la même année (1861) que lui.

L.

Sir James Craig, débarqué à Québec dans l'automne de 1807, se rangeait sensiblement du côté des Anti-Canadiens de l'école du Mercury et ne tenait guère compte de la grande majorité de la Chambre d'Assemblée que le Canadien représentait dans la presse. Les élections générales, au mois de mai 1808, n'avaient fait qu'exciter les deux partis, entre lesquels se glissait adroitement la brigade des Chouanens. Le gouverneur, voulant porter un coup au journal qui le gênait, fit rechercher quels étaient les propriétaires-rédacteurs du Canadien. Bientôt après, on annonça la démission des officiers de milice suivants, tous plus ou moins incriminés dans cette affaire: lieutenant-colonel Panet, le capitaine Bédard, le capitaine et l'aide-major Tasche-

(1) Allusion à la colonisation des townships de l'Est, où les Anti-Canadiens favorisaient ouvertement l'introduction des gens des Etats-Unis.

reau, le lieutenant Borgia et l'assistant-chirurgien Blanchet.

« M. Planté, dit le Canadien, a aussi perdu sa commission de greffier du papier terrier et d'inspecteur des domaines du roi, mais on espère qu'il sera réhabilité. »

Voici sur quoi se fondait cette espérance des amis de M. Planté: Il avait écrit au gouverneur pour lui représenter que le Canadien avait été fondé pour repousser les calomnies et les injures lancées sans cesse par une feuille publique (le Mercury) contre l'Assemblée, composée en grande partie de Canadiens-Français, et que jugeant la cause juste, il avait contribué à l'établissement de ce journal. Cependant, ajoutait-il, je n'en fus jamais le rédacteur et je déplore les vivacités qu'il s'est permises parfois à l'égard du pouvoir!

Craig revint sur sa décision, remit à M. Planté sa charge, tout en le gourmandant de ce qu'il avait d'abord supporté le Canadien et n'avait pas ensuite travaillé à en empêcher la publication!

Le Canadien, dit Christie, qui n'est pourtant pas tendre sur ce point, était habilement conduit, populaire, et donnait ombrage et malaise au gouvernement.

Le Mercury disait rondement que l'affaire des officiers de milice ne devait être qu'une mesure préliminaire, et qu'il fallait un ordre formel pour étouffer tout-à-fait le mauvais esprit dont le Canadien était imbu. Pas compatissant, le collègue!

A lutter contre Craig, le pot de terre pouvait se fracasser. N'importe! fidèle à sa devise: Fiat justitia ruat cælum, le Canadien voulait que justice se fit, dût le ciel crouler!

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

TABLETTES LOCALES

Une des conditions de l'entrée de l'Ile du Prince-Edouard dans la Confédération, était que le gouvernement fédéral prendrait à sa charge le chemin de fer alors en voie de construction lorsqu'il serait terminé, et qu'il en porterait la valeur au crédit de la Province. M. Swinyard, qui en a fait l'inspection, déclare que le gouvernement ne peut pas l'accepter. Dans cette occurrence, les ministres ont chargé M. Frank Shanly de faire un rapport sur la question.

Comme on a beaucoup discuté ces derniers jours sur la conduite et les tendances des habitants des cantons de l'Est, nous pensons devoir donner le chiffre de la population de chacun de ces comtés:

Table with 3 columns: County Name, Catholics, Protestants. Rows include Mégantic, Arthabaska, Drummond, Richmond, Wolfe, Brome, Shefford, Standstead, Missisquoi, Compton, Sherbrooke, and a Total row.

Le Morning Chronicle d'Halifax publie, dans son numéro du 8 juin, les lignes suivantes sur les ravages que le feu exerce depuis quelque temps dans les forêts de la Nouvelle-Ecosse:

« Les flammes ravagent les forêts dans notre voisinage. La grande sécheresse de la saison rend le danger encore plus imminent que les années précédentes. Pendant la semaine dernière, les flammes ont continué leur œuvre de destruction sur différents points, aux environs de la ville. Outre les dommages considérables qu'elles ont causés, nous avons la douleur de constater qu'un jeune enfant a été brûlé vif. Une fumée épaisse couvre le ciel et il est facile de s'apercevoir que la grande chaleur qu'il fait ces jours-ci est causée en partie par l'incendie. Dimanche, 6 courant, le feu a pris dans les bois du parc « Pleasant Point, » et l'on a cru qu'une portion considérable du nouveau parc allait être détruite. »

A ce propos, dans un livre très-intéressant sur les forêts, et qui vient d'être publié en Angleterre, il est prouvé par des chiffres que le déboisement produit des conséquences désastreuses dans tous les pays. En Autriche, et surtout en Hongrie, à mesure que les forêts